

**ASSOCIATION LES FOYERS DE  
L'OISEAU BLEU**

237, rue Ambroise Croizat  
73200 ALBERTVILLE

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

- Rapport Général
- Rapport Spécial

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

**\*RAPPORT GENERAL\***

**Michel DECARRE**  
**Philippe RAYMOND**

EXPERTS COMPTABLES  
*Inscrits au tableau de l'Ordre de la Région Rhône-Alpes*  
COMMISSAIRES AUX COMPTES  
*Membres de la Compagnie Régionale de Chambéry*

*Association :* LES FOYERS DE L'OISEAU BLEU

*Siège social :* 237, rue Ambroise Croizat  
73200 ALBERTVILLE

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

L'association a entrepris la rénovation et l'agrandissement de l'immeuble dénommé « *le Rosalbert* » situé rue de Narvik à ALBERTVILLE.

Le financement de ces travaux est assuré, en partie, par des subventions d'investissement qui doivent être comptabilisées dès l'obtention de leur décision d'attribution.

En conséquence, au 31 décembre 2006, la totalité de celles-ci, soit un montant de 1 006 593,94 €, a été enregistrée dans les fonds associatifs au compte 102600 « *subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'association* ».

Le traitement comptable définitif de ces subventions dépendra de la réponse des organismes de financement, interrogés sur leur engagement éventuel à supporter le coût du renouvellement des biens financés.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies aux pages deux et trois de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie du rapport.

## III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Annecy-le-Vieux, le 20 avril 2007

*Pour la SARL « Cabinet Michel DECARRE et associés »*

Michel DECARRE

Commissaire aux comptes

**Cabinet Michel DECARRE et Associés**

Expertise comptable

Commissariat aux comptes

13 Parc des Raisses

74940 ANNECY LE VIEUX

Tél. 04 50 27 77 63

RCS ANNECY B 400 294 062



13 parc des Raisses - 74940 ANNECY-LE-VIEUX – Tél : 04.50.27.77.63 – Fax : 04.50.23.33.80

E-Mail : [michel.decarre@cabinet-ph-raymond.com](mailto:michel.decarre@cabinet-ph-raymond.com)

SARL "Cabinet Michel DECARRE et associés" au capital de 7,622,45 € - N° Siret 400 294 062 00015

Code activité 741 C – RCS: Annecy B 400 294 062 - N° Identification TVA : FR 82 400 294 062

**\*RAPPORT SPECIAL\***

**Michel DECARRE**  
**Philippe RAYMOND**

EXPERTS COMPTABLES  
*Inscrits au tableau de l'Ordre de la Région Rhône-Alpes*  
COMMISSAIRES AUX COMPTES  
*Membres de la Compagnie Régionale de Chambéry*

*Association* : LES FOYERS DE L'OISEAU BLEU

*Siège social* : 237, rue Ambroise Croizat  
73200 ALBERTVILLE

**RAPPORT SPECIAL SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE**

**CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice.

En application de l'article 48 du décret N° 2005-1677 du 28/12/2005, nous avons été avisés d'une convention visée à l'article L.612-5 du Code de commerce qui est intervenue au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celle dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur son utilité ou son bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 48 du décret N° 2005-1677 du 28/12/2005, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de cette convention en vue de son approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**OPERATION REALISEE AVEC L'ASSOCIATION LA SASSON**

**Suivi administratif de votre association**

La comptabilité, la gestion des paies et des autres travaux administratifs sont assurés par l'Association la SASSON. Ces prestations ont donné lieu à une facturation forfaitaire de 1 300 € sur l'exercice clos le 31 décembre 2006.

A la clôture de l'exercice, votre association restait devoir à l'association la SASSON, un montant de 4 462,34 €.

Membres du conseil d'administration concernés par cette convention :

- Monsieur René ALBERT
- Monsieur Jean-Paul FELTZ-JUMELAIS

Fait à Annecy-le-Vieux, le 20 avril 2007

*Pour la SARL « Cabinet Michel DECARRE et associés »*  
Michel DECARRE  
Commissaire aux Comptes

**Cabinet Michel DECARRE et Associés**

Expertise comptable  
Commissariat aux comptes  
13 Parc des Raisses  
74940 ANNECY LE VIEUX  
Tél. 04 50 27 77 63  
RCS ANNECY B 400 294 062



ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES



13 parc des Raisses - 74940 ANNECY-LE-VIEUX – Tél : 04.50.27.77.63 – Fax : 04.50.23.33.80

E-Mail : [michel.decarre@cabinet-ph-raymond.com](mailto:michel.decarre@cabinet-ph-raymond.com)

SARL "Cabinet Michel DECARRE et associés" au capital de 7.622,45 € - N° Siret 400 294 062 00015  
Code activité 741 C – RCS: Annecy B 400 294 062 - N° Identification TVA : FR 82 400 294 062

**\*ETATS FINANCIERS AU 31/12/2006\***



**BILAN ACTIF**

<b>FOYERS DE L'OISEAU BLEU</b>	Brut	Amortiss. Provisions	Net au 31/12/06	Net au 31/12/05
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</b>				
<b>- <u>ACTIF IMMOBILISE</u></b>				
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développ.				
Concessions, brevets				
Fond commercial				
Autres immob. incorp./av. acpte				
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Terrains	152 090		152 090	152 090
Constructions	811 901	251 947	559 954	595 103
Installations techniques & matériel et outillage industriel	64 241	63 534	706	1 314
Agencement & installation	63 572	63 433	140	1 882
Matériel de transports	37 609	36 383	1 225	1 993
Matériel de bureau & informatique	44 896	40 816	4 080	5 935
Mobiliers d'hébergement	68 371	62 646	5 725	9 683
Immobilisations en cours	381 051		381 051	47 338
<u>Immobilisations financières</u>				
Participations et créances rat.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Dépôts & cautionnements	1 701		1 701	1 701
Avances Associés	35		35	12 176
<b>Total</b>	<b>1 625 467</b>	<b>518 760</b>	<b>1 106 707</b>	<b>829 213</b>
<b>- <u>ACTIF CIRCULANT</u></b>				
<u>Stocks</u>				
Matières premières, approv.				
En cours de product. de biens				
En cours de product. de serv.				
Produits interméd. et finis				
Marchandises				
<u>Créances</u>				
Avances et acomptes versés	2 083		2 083	1 000
Clients et comptes rattachés				854
Fournisseurs débiteurs	2 650		2 650	2 888
Personnel				
Etat imôts sur bénéfices				
Etat taxes sur chif. affair.				
Autres créances	704 638	30 418	674 220	52 900
<u>Divers</u>				
Avances et acptes versés s/com.				
Valeurs mobilières de placement	415 537		415 537	415 537
Disponibilités	507 948		507 948	447 329
<b>Total</b>	<b>1 632 856</b>	<b>30 418</b>	<b>1 602 437</b>	<b>920 508</b>
<b>- <u>COMPTES DE REGULARISATION</u></b>				
Charges constatées d'avance	804		804	2 048
Charges à répart./plus. exerc.				
<b>Total</b>	<b>804</b>	<b>0</b>	<b>804</b>	<b>2 048</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3 259 126</b>	<b>549 179</b>	<b>2 709 948</b>	<b>1 751 769</b>

## BILAN PASSIF

<u>FOYERS DE L'OISEAU BLEU</u>	Net au 31/12/06	Net au 31/12/05
<b>- FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres	47 421	47 421
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Subventions d'investis. affectées à des biens renouvelables	1 006 594	136 728
Ecarts de réévaluation		
Excédent antérieur à recycler		
Réserves	596 819	698 742
Autres réserves		
Report à nouveau	-79 362	-20 605
<b>Résultat exercice</b>	<b>25 494</b>	<b>5 709</b>
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>1 596 966</b>	<b>867 995</b>
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Résultats sous contrôle de tiers	2 988	
Subventions d'investissement non renouvelables	91 237	
<b>Total</b>	<b>94 224</b>	<b>0</b>
<b>- PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	19 000	
Provisions pour charges	48 136	53 327
<b>Total</b>	<b>67 136</b>	<b>53 327</b>
<b>- FONDS DEDIES</b>		
sur subventions de fonctionnement	51 283	36 126
sur RTT	48 648	65 544
<b>Total</b>	<b>99 931</b>	<b>101 669</b>
<b>- DETTES</b>		
Emprunts obligat. convert.		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes établi. crédit		
- Emprunts	421 926	457 518
- Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financ. div.		
- Divers	5 661	12 090
Av. et aptes recus	495	495
Dettes fournisseurs/cpts rat.	17 564	30 815
Dettes fiscales et sociales		
- Personnel	89 946	83 856
- Organismes sociaux	124 776	118 703
- Etat impôts sur bénéfiques		
- Etat taxes sur chif. affair.		
- Etat obligations caution		
- Autres dettes fiscal. et soc.	6 272	5 021
Dettes/immob. et cptes rattac.	172 935	
Autres dettes	12 115	18 951
<b>Total</b>	<b>851 691</b>	<b>727 450</b>
<b>- COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	0	1 327
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 709 948</b>	<b>1 751 769</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

<b>FOYERS DE L'OISEAU BLEU</b>	du 01/01/06 au 31/12/06	du 01/01/2005 au 31/12/2005	Variation en valeur
<b>PRODUITS</b>			
Ventes de marchandises			
Production vendue	106 965	111 816	4 851
Production stockée			
Subventions d'exploitation	1 356 615	1 334 597	-22 018
Reprise sur provisions et amort.	39 688	57 367	17 679
Reprise sur provisions RTT	16 896		
Transfert de charges	20 334	24 000	3 666
Autres produits	64 782	89 165	24 383
<b>Total</b>	<b>1 605 281</b>	<b>1 616 945</b>	<b>-11 664</b>
<b>CONSOMMATIONS M/SES &amp; MAT.</b>			
Achats de marchandises et de matières premières			
Variation de stock (m/ses)			
Achats de m.p & aut. approv.			
Variation de stock (m.p)			
Autres achats et charges externes	235 372	248 435	13 063
<b>Total</b>	<b>235 372</b>	<b>248 435</b>	<b>-13 063</b>
<b>MARGES SUR M/SES &amp; MAT.</b>	<b>1 369 909</b>	<b>1 368 510</b>	<b>1 398</b>
<b>CHARGES</b>			
Impôts, taxes et vers. assim.	85 842	81 861	3 981
Salaires et traitements	776 825	791 925	-15 100
Charges sociales	335 261	327 731	7 530
Amortissements et provisions	45 530	64 284	-18 754
Dotations aux provisions	14 560	15 408	-848
Dotations pour risques et charges	35 564	23 275	12 289
Engagements des Fonds dédiés RTT			
Engagements à réaliser s/subventions attribuées	29 788	14 630	15 158
Autres charges	17 970	27 111	-9 142
<b>Total</b>	<b>1 341 340</b>	<b>1 346 227</b>	<b>-4 887</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>28 569</b>	<b>22 283</b>	<b>6 286</b>
Produits financiers	4 649	2 072	2 577
Charges financières	22 139	22 460	-321
Dotations financières			
<b>Résultat financier</b>	<b>-17 490</b>	<b>-20 388</b>	<b>2 898</b>
Opérations en commun			
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>11 079</b>	<b>1 896</b>	<b>9 183</b>
sur opérations de gestion			
sur opérations en capital	14 579	6 530	8 049
Reprises sur provisions et transfert de charges			
Produits exceptionnels	<b>14 579</b>	<b>6 530</b>	<b>8 049</b>
sur opérations de gestion	164	2 717	-2 553
sur opérations en capital			
Charges exceptionnelles	<b>164</b>	<b>2 717</b>	<b>-2 553</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>14 415</b>	<b>3 813</b>	<b>10 602</b>
Participation des salariés			
Impôts sur les bénéfices			
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>25 494</b>	<b>5 708</b>	<b>19 785</b>

# ANNEXE

## ASSOCIATION LES FOYERS DE L'OISEAU BLEU

La présente annexe aux comptes annuels de l'exercice de 12 mois clos le 31.12.2006 comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan dont le total s'établit à 2 709 947,50 € et au compte de résultat qui se solde par un excédent net de 25 493,85 €.

Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que pour autant qu'ils ont une importance significative.

### PREMIERE PARTIE – REGLES ET METHODES COMPTABLES

#### NOTE 1 – REGLES ET PRINCIPES GENERAUX APPLIQUES :

Les comptes de l'exercice clos le 31.12.2006 ont été élaborés et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). L'Association a arrêté ses comptes en respectant le règlement N° 99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations conformément au règlement N° 99-01.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

#### NOTE 2 – METHODE D'EVALUATION :

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

En application des nouvelles règles du PCG prévu en matière de définition, d'évaluation, de comptabilisation, de dépréciation et d'amortissements des actifs :

- Règlement 2002-10 du 12 Décembre 2002 relatif aux amortissements et dépréciation d'actifs, homologué par arrêté interministériel du 27 Décembre 2002 (JO du 31) modifié par le règlement 2003-07 du 12 Décembre 2003.
- Règlement 2004-06 du 23 Novembre 2004 relatif à la définition, à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, homologué par arrêté interministériel du 24 Décembre 2004 (JO du 1<sup>er</sup> Janvier 2005).
- Règlement 2005-09 du 3 Novembre 2005 modifiant les règlements 99-03 & 2002-10, homologué par arrêté ministériel du 26 Décembre 2005 (JO du 3 Janvier 2006). Signalons également le décret 2005-1757 du 30 Novembre 2005 (JO du 31) modifiant le décret comptable 83-1020 du 29 Novembre 1983,

qui s'appliquent pour les exercices ouverts à partir du 01/01/2005.

La décomposition des actifs, des amortissements et des dépréciations a été effectuée en quatre composants.

L'Association est propriétaire de trois tènements mobiliers :

**Immeuble situé à Albertville rue Narvick dénommé " Le Rosalbert".**

- Gros Œuvre	60% du bâtiment	amorti sur 40 ans
- Façades, menuiseries	20% du bâtiment	amorti sur 30 ans
- Électricité plomberie chauffage	10% du bâtiment	amorti sur 15 ans
- Agencements intérieurs extérieurs	10% du bâtiment	amorti sur 10 ans

**Immeuble situé à Albertville rue Croizat**

- Gros œuvre	60% du bâtiment	amorti sur 30 ans
- Façades, couvertures extérieures	10% du bâtiment	amorti sur 20 ans
- Électricité, plomberie, chauffage	15% du bâtiment	amorti sur 15 ans
- Agencement extérieurs intérieurs	15% du bâtiment	amorti sur 10 ans

**Immeuble situé à Aiguebelle dénommé "le Clos Jean Samson"**

Bâtiments Clos J. Samson acheté le 12/11/99 amorti sur 30 ans

Sur les travaux de réfections (2003) selon les factures

- Maçonnerie & honoraire Architecte	amorti sur 25 ans
- Charpente & menuiserie extérieure	amorti sur 15 ans
- Électricité, plomberie, sanitaire	amorti sur 15 ans
- Plâtre, peinture & carrelage	amorti sur 10 ans
- Branchement gaz	amorti sur 10 ans

L'Association a opté pour la méthode simplifiée " de réallocation des valeurs comptables".

Toutes les autres immobilisations corporelles ont été considérées comme non décomposables et leurs amortissements sont calculés sur leurs durées d'usage, assimilées donc à leurs durées d'utilisation.

NOTE 3 – PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

3.1 Subventions d'investissements :

Les montants des subventions accordées par les financeurs pour les travaux de constructions et de rénovations du site " rue de Narvick" ont été comptabilisé en totalité en compte 102 600 Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables. Les subventions sont considérées pour l'heure sans droit de reprise dans l'attente des réponses des organismes financeurs.

• Subvention ETAT-DDE	448 400,00 Euros
• Subvention REGION RHONE ALPES	300 000,00 Euros
• Subvention DDASS (affectation résultats)	37 902,43 Euros
• Subvention DVS (affectation résultats)	160 291,51 Euros
• Subvention Ville d'Albertville	<u>60 000,00 Euros</u>
	1 006 593,94 Euros

et dans le compte 4411000 pour les Subventions non perçues au 31 Décembre 2006 soit 665 980,00 Euros.

### 3.2 Les Réserves :

Le montant des résultats DVS affecté en subvention d'investissement soit 160 291,51 Euros était comptabilisé en " Réserve" en attendant son affectation définitive. Celle-ci diminue donc de la même somme.

### 3.3 Les Immobilisations en cours :

Les Immobilisations en cours comptabilisées au 31/12/2006 correspondent aux :

• Acomptes d'honoraires d'architecte	82 202,98 Euros
• Acomptes d'honoraires des contrôleurs	30 376,01 Euros
• Acompte de Mtre Beauchamp (hypothèque)	5 600,00 Euros
• Factures Vibert démolition & terrassement	103 494,87 Euros
• Acompte Gerelec Electricité	3 768,06 Euros
• Acompte Truchet Maçonnerie	155 310,23 Euros
• Facture EDF branchement	299,00 Euros
	<hr/>
	381 051,15 Euros

### 3.4 Affectations des résultats :

Les résultats de l'exercice clos au 31 Décembre 2005 ont été affectés de la manière suivante :

- Résultat conventionné DDASS 2 136,58 € est affecté au maintien du fonctionnement du Chu cet été.
- Résultat conventionné en Report à nouveau débiteur DVS HM - 228,82 € (attente d'affectation)
- Résultat conventionné en Report à nouveau débiteur DVS SS HM - 6 835,00 € (attente d'affectation)
- Résultat non conventionné en report à nouveau créateur 10 051,50 € (en attente d'affectation définitive des financeurs).

Les résultats de l'exercice clos au 31 Décembre 2006 se répartissent de la façon suivante dans l'attente des décisions des organismes financeurs :

• Résultat DDASS	-14 821,36 €
• Résultat DVS Hôtel Maternel	36 654,97 €
• Résultat DVS S.S. Hôtel Maternel	- 2 471,37 €
• Résultat DDASS Cosa	- 132,89 €
• Résultat non conventionné	6 264,50 €
	<hr/>
	25 493,85 €

### 3.5 Engagements pris en matières de retraite :

Ces engagements ont fait l'objet d'une provision depuis plusieurs années atténuant ainsi sur chaque exercice le problème de la pyramide des âges. Cette provision est au 31/12/2006 de 33 282,00 Euros comprenant les charges patronales à hauteur de 54 %. La méthode retenue est basée sur la convention collective du 31 octobre 1951.

### 3.6 Droit individuel à la formation :

Le volume des heures de droit individuel à la formation représente 1 308 heures au 31 Décembre 2006.  
Les heures utilisées pendant l'année 2006 représentent 14 heures.

### 3.7 Les locaux rue Croizat :

Les locaux situés 237, rue A. Croizat qui appartiennent à l'Association, sont utilisés en partie par l'association "les Ateliers de la Vie Active". La quote-part des frais remboursés par l'association soit 19 801,90 Euros est comptabilisée dans le compte " Transferts de charges d'exploitation".

### 3.8 Engagements hors bilan :

L'hypothèque de la Banque de Savoie porte sur l'immeuble situé à Albertville, rue Croizat : le capital restant dû sur les emprunts garantis est de 420 895,02 Euros.

**DEUXIEME PARTIE - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS  
AU BILAN**

**NOTE 4 - ACTIF IMMOBILISE :**

4.1 Valeurs Brutes :

4.1.2 Mouvements des postes de l'actif immobilisé :

Rubriques	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	0	0		0
Immobilisations corporelles	1 288 566	335 165		1 623 731
Immobilisations financières	1 701	0		1 701
Avances Associés	35			35
	<b>1 290 302</b>	<b>335 165</b>	<b>0</b>	<b>1 625 467</b>

4.2 Amortissements :

4.2.1 Variations des amortissements :

Immob. Amortissables	Amortiss. au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Amortiss. sur sorties d'actif	Amortiss. à la fin de l'exercice
Frais d'établissement	0		0	0
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	473 230	45 530		518 760
Immobilisations financières		0	0	0
	<b>473 230</b>	<b>45 530</b>	<b>0</b>	<b>518 760</b>



#### 4.2.2 Ventilation de la dotation aux amortissements

Immob. Amortissables	Amortiss. linéaires	Amortiss. dégressifs	Amortiss. excepti.	Total des dotations
Frais d'établissement	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	45 530		0	45 530
Immobilisations financières	0	0	0	0
	45 530	0	0	45 530

#### 4.2.3 Ventilation des diminutions d'amortissements

Immob. Amortissables:	Elements cédés ou sortis d'actifs	Amortissements exceptionnels repris	Total des diminutions
Frais d'établissement	0	0	0
Immobilisations incorporelles	0	0	0
Immobilisations corporelles	0	0	0
Immobilisations financières	0	0	0
	0	0	0

## NOTE 5 - ACTIF CIRCULANT :

### 5.1 Etat des échéances des créances :

Créances	Montant brut	A -1an	A +1an
Créances de l'actif immobilisé(1)	0	0	0
<u>Créances de l'actif circulant :</u>			
. clients et compte rattachés		0	0
. autres créances	38 658	38 658	
Subventions investissement à recevoir DDE	425 980	425 980	
Subventions investissement à recevoir Région	210 000	210 000	
Subventions investissement à recevoir Ville	30 000	30 000	
Charges constatées d'avance	804	804	0
<b>TOTAL</b>	<b>705 442</b>	<b>705 442</b>	<b>0</b>
(1)prêts remboursés dans l'exercice			

\* Les créances hébergés ont fait l'objet de provisions pour un montant de 30 418,32 euros.

## NOTE 6 - TRESORERIE :

Les valeurs mobilières de placement sont constituées par

1 part cat. A du Crédit Coopératif	15,25
3278 parts Cat. B du Crédit Coopératif	49 989,50
Sicav & FCP	365 531,91
	<hr/>
	415 536,66

plus value latente non comptabilisée : 30 897,32 euros.

les disponibilités sont constituées par :

BFCC compte à terme	100 000,00
Banques établissements	375 350,43
Banques association	19 643,56
Ccp	11 280,42
Caisse	1 673,19

Total 

---

 507 947,60 Euros

**NOTE 7 - AUTRES FONDS ASSOCIATIFS**Subventions d'investissements non renouvelables

Nature des Fonds	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminution ou virement cpte à cpte	Montant à fin de l'exercice
Subvention Justice	10 732		10 732	0
Subvention DDASS - DDE Aiguebelle	66 989			66 989
Subvention DVS Aiguebelle	13 515			13 515
Subvention DDASS Rosalbert	27 571			27 571
Subvention DDASS pour travaux investissements	37 902		37 902	0
<b>TOTAL</b>	<b>156 710</b>	<b>0</b>	<b>48 634</b>	<b>108 076</b>

Amortissements des subventions d'investissements affectés à des biens non renouvelables :

Nature des provisions	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à fin de l'exercice
Subvention Justice	9 659	1 073	10 732	0
Subvention DDASS - DDE Aiguebelle	5 839	4 466		10 305
Subvention DVS Aiguebelle	1 727	901		2 628
Subvention DDASS Rosalbert	2 757	1 149		3 906
	<b>19 982</b>	<b>7 589</b>	<b>10 732</b>	<b>16 839</b>

## NOTE 8 - PROVISIONS

Tableau général des provisions

Nature des provisions	Montant début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Montant à fin de l'exercice
<b>Provisions pour risques &amp; charges :</b>				
Provisions pour Fin CDD et prime décentralisée	12 523	8 116	9 068	11 570
Provisions Indemnités départ en retraite	40 804	5 166	12 687	33 283
Provisions pour litiges	0	19 000		19 000
Provisions pour diplôme Éducatrice Spécialisée	0	3 283		3 283
<b>TOTAL</b>	<b>53 327</b>	<b>35 564</b>	<b>21 755</b>	<b>67 136</b>
<b>Provisions pour dépréciation :</b>				
	0		0	0
		0	0	0
<b>Provisions pour dépréciation actif circulant</b>				
Sur comptes hébergés	33 790	14 560	17 932	30 418
<b>TOTAL</b>	<b>33 790</b>	<b>14 560</b>	<b>17 932</b>	<b>30 418</b>
	87 117	50 125	39 688	97 554

## NOTE 8-1- FONDS DÉDIÉS

Nature des Fonds	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à fin de l'exercice
Fonds dédiés sur Subvention	36 126	29 788	14 630	51 283
Fonds dédiés RTT	65 544		16 896	48 648
<b>TOTAL</b>	<b>101 669</b>	<b>29 788</b>	<b>31 526</b>	<b>99 931</b>

**NOTE 9 - DETTES :****9.1 Etat des échéances des dettes :**

	Montant bruts	A - 1an	de 1 à 5 ans	A + 5ans
<u>Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit</u>				
.à deux ans maximum à l' origine				
.à plus deux ans à l'origine	421 926	39 040	164 852	218 034
Avance & acomptes clients	495	495		
Avances associés	5 661	5 661		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	190 311	190 311		
Dettes fiscales et sociales	220 994	220 994		
Dettes s/Immob. & cptes rattachés				
Autres dettes	12 115	12 115		
<b>TOTAL</b>	<b>851 502</b>	<b>468 616</b>	<b>164 852</b>	<b>218 034</b>
Emprunts remboursés dans l'exercice	<b>35 581</b>			

**9.2 Détail des charges à payer :**

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	0
Emprunts et dettes financiers divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 081
Dettes fiscales et sociales Prov Cp & Ch.	135 580
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>140 661</b>

Les charges à payer incluent la provision pour congés payés soit 87 575 Euros hors charges .

**NOTE 10 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE :**

Aucun	0
	<hr/>
	0

**TROISIEME PARTIE - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS  
AU COMPTE DE RESULTAT**

**DETAILS DE CERTAINS POSTES DE PRODUITS**

<u>* Production vendue :</u>	
Produits annexes	2 102
Participations facturées aux hébergés	104 863
<b>TOTAL</b>	<b><u>106 965</u></b>

<u>*Subventions perçues :</u>	
DDASS	1 080 052
DVS	275 469
JUSTICE AITON	1 095
<b>TOTAL</b>	<b><u>1 356 615</u></b>

<u>* Autre produits :</u>	
Rbt caisses sociales	30 689
Rbt Cnasea	27 440
Rbt pour CIE ANPE	1 131
Prime AGEFIPH	1 600
Prime Département CAE	3 898
Autres produits	24
<b>TOTAL</b>	<b><u>64 782</u></b>

<u>* Transferts de charges</u>	
Participation charges locaux ASVA	19802
Remboursements hébergés	464
Remboursements frais véhicule	69
<b>TOTAL</b>	<b><u>20334</u></b>

<u>*Produits exceptionnels</u>	
Remboursement CIL prêt 1985	6990
Quote-Part de Subventions investissements	7589
<b>TOTAL</b>	<b><u>14579</u></b>

**DETAILS DE CERTAINS POSTES DE CHARGES :**

<u>*Engagements à réaliser</u>	
Subvention DDASS Cosa Moûtiers	8 152
Subvention DDASS Cosa Maurienne	8 826
Subvention DDASS Demandeurs d'Asiles	12 810
<b>TOTAL</b>	<b><u>29 788</u></b>

<u>*Autres charges</u>	
Pertes créances hébergés	17 932
Charges diverses	37
<b>TOTAL</b>	<b><u>17 970</u></b>

<u>*Charges exceptionnelles</u>	
Amendes fiscales	120
Ajustement cotisation retraite 2005	44
<b>TOTAL</b>	<b><u>164</u></b>

**NOTE 11 - VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN SALARIÉS**

	TOTAL	ETP
PERSONNEL CADRES	5,00	4,18
PERSONNEL EMPLOYÉS	29,00	21,72
<b>Total</b>	<b>34,00</b>	<b>25,90</b>

**NOTE 12- ASSOCIATIONS LIÉES**

SITUATION DES ASSOCIATIONS LIÉES AU 31/12/2006

	Créances rattaché	Créances	Dettes
Association Atelier Savoyards de la Vie Active	0		1 198
Association La Sasson			4 462
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 660</b>